

6 mois / 1 an

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL (CETI)

De quoi s'agit-il ?

Un **chauffe-eau thermodynamique individuel (CETI)** est une pompe à chaleur de petite puissance dédiée exclusivement à la production d'eau chaude sanitaire. Il se compose d'un **volume de stockage** (généralement 150 à 300 l d'eau) et d'une pompe à chaleur (PAC) fonctionnant à l'électricité.



photo: Ademe

La **PAC** est constituée d'un circuit fermé et étanche dans lequel circule un **fluide frigorigène** qui transporte les calories captées dans la source extérieure. Un compresseur, alimenté à l'électricité, élève la température et la pression du fluide pour qu'il transfère les calories au ballon d'eau chaude.

Le CETI est équipé d'un **chauffage d'appoint** permettant de palier une baisse de puissance de la PAC.

Le CETI peut être raccordé à la VMC. Il est alors dans une pièce humide et permet de récupérer les calories perdues par la VMC simple-flux.

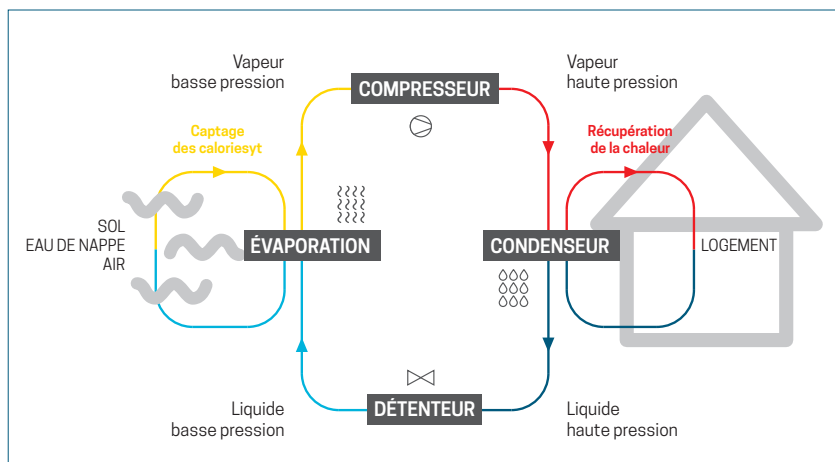


illustration : Terre-lune

6 mois / 1 an

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL (CETI)

Quel entretien et en quoi consiste-t'il ?

Aucun entretien du chauffe-eau thermodynamique n'est obligatoire. Il n'est donc pas nécessaire de le faire réaliser par un professionnel qualifié. Une révision annuelle peut être imposée par le constructeur pour le maintien de la garantie.

Ce que vous pouvez faire vous-même chaque année :

- dépoussiérez les grilles d'aération/ventilation,
- nettoyez à la brosse l'évaporateur pour enlever la poussière ou les obstructions,
- vérifiez s'il n'existe pas de fuites suspectes.

Vous pouvez confier un entretien bisannuel à un professionnel qualifié qui :

- contrôle l'étanchéité du circuit renfermant le fluide frigorigène,
- contrôle débit et sécurité,
- effectue un relevé de mesures,
- nettoie les dépôts éventuels dans la cuve.

Si votre CETI est raccordé à la VMC :

- vérifiez l'encrassement des filtres tous les six mois,
- changez les filtres tous les ans.

Combien coûte l'entretien si vous le confiez à un professionnel ?

Les professionnels qualifiés proposent en général un **contrat d'entretien** garantissant la **visite d'entretien annuelle et des dépannages**. Le coût de ce type de contrat est compris entre 100 € et 200 €* par an selon les prestations.

* Prix indicatifs au 1^{er} janvier 2017